

INTRODUCTION :

LES TYPES DE CREDITS DE TRESORERIE :

Les facilités de trésorerie sont accordées aux entreprises pour satisfaire leurs besoins temporaires en capitaux dus au décalage entre les dépenses et les recettes en vue de soutenir le déroulement normal de leur activité.

Ces facilités ont pour objet de financer les actifs circulants en contrepartie du fonds de roulement. Cette destination conditionne leur durée qui est généralement d'une année renouvelable. La durée cependant peut être beaucoup plus courte ou encore plus longue selon la nature des besoins à financer.

Les entreprises saisonnières font souvent recours aux facilités de trésorerie. Le montant qu'on leur accorde est prévu en relation avec les futures rentrées d'argent à l'aide de l'évaluation annuelle de la trésorerie.

Le montant d'autorisation peut être utilisé entièrement ou en partie par l'entreprise selon ses besoins en émettant un billet financier qu'elle remet à sa banque.

Facilité de caisse/ Découvert :

Le Découvert est une ligne de crédit qui permet de compléter le financement normal du cycle d'exploitation et de compenser certains décalages entre les recettes et les dépenses.

La Facilité de caisse est un concours bancaire qui permet de faire face à des besoins intermittents. Il s'agit d'avances de courte durée qui peuvent être

- **Montant**

- **Le découvert** : le montant est déterminé en fonction des besoins mais n'excède pas, en principe, 1 mois de chiffre d'affaires

- **La facilité de caisse** le montant est déterminé en fonction des besoins propres de chaque entreprise et de la durée du cycle d'exploitation.

- **Durée :**

- **Le découvert** : ligne accordée sur 1 an renouvelable
- **La facilité de caisse** : maximum 1 mois.

Escompte de papier commercial :

L'escompte est une opération par laquelle la banque avance à une entreprise le montant d'une créance représentée par un effet de commerce, sous déduction d'agios. La banque se rembourse par l'encaissement de l'effet à l'échéance auprès du débiteur (créancier) de l'entreprise.

- **Durée :**

La durée de la ligne d'escompte est de 1 an renouvelable.

Les effets à escompter doivent être à échéance 90 jours maximum.

Crédit de trésorerie à très court Terme (spot) :

Pour couvrir un besoin ponctuel sur une courte durée, la banque met à votre disposition le Crédit SPOT, une avance à très court terme destinée à financer un besoin important en trésorerie.

Le Crédit SPOT se présente sous la forme d'un découvert matérialisé par un billet à ordre dont le produit de l'escompte est porté au crédit de votre compte.

Le Crédit SPOT est octroyé sur des périodes très courtes pouvant aller de 15 jours à 3 mois, et permet de réaliser des opérations spécifiques comme le préfinancement d'un marché important ou la constitution d'un stock d'opportunité.

Crédit de campagne :

Le crédit de campagne couvre les besoins de l'entreprise qui sont importants en début de campagne et qui nécessitent des décaissements élevés en attendant la réalisation progressive des ventes ; ainsi que les besoins qui s'échelonnent sur une longue durée en engendrant des décaissements moins élevés mais suivis dans l'attente de l'écoulement massif des produits sur une période relativement courte.

- **Montant :**

Le montant est fonction de la valeur des besoins et doit être justifié par un plan de trésorerie.

- **Durée :**

La durée dépend de la campagne (généralement de 6 à 9 mois).

Avance sur marchandises :

L'avance sur marchandises est un crédit qui vous permet de financer vos stocks selon votre cycle d'exploitation. C'est un crédit à court terme garanti par la mise en gage des marchandises.

- **Montant :**

Le montant de l'avance peut aller jusqu'à 80% de la valeur des stocks.

- **Durée :**

La durée de l'avance sur marchandises est de 6 mois à 1 an (renouvelable).

Avance sur marchés publics :

Une avance sur marché est un crédit octroyé par la banque à un maître d'œuvre (entreprise adjudicataire), sur la base d'une attestation de droits constatés délivré par le maître d'ouvrage (administration), après réception provisoire des travaux objets du marché, et selon les termes et conditions du cahier des charges. L'avance est de 80% maximum du montant de l'attestation des droits constatés.

Mobilisation des Créances Nées à l'Export :

Technique souvent utilisée par les exportateurs, la Mobilisation de Créances Nées à l'Export (MCNE) est l'opération par laquelle une entreprise rend liquides les créances qu'elle détient sur sa clientèle établie à l'étranger. Elle permet aux entreprises exportatrices d'accorder des délais de paiement à leurs clients. La MCNE peut être en devises ou en dirhams.

- **Durée :**

La durée d'une opération MCNE est de 30 jours minimum et 150 jours maximum ; Celle d'une ligne de financement MCNE est de 1 an

renouvelable.

- **Montant :**

Il peut atteindre 100% de la créance.

LES TAUX DU CREDIT TRESORERIE :

Crédits	TBB (minimum)	Maximum observés
Facilité de caisse	8	13.50
Crédit spot		
Escompte	8	13.50
Crédit de compagne	8	13.00
Avance sur marchandise	8	13.00
Avance sur marché public nant	8	13.00
Préfinancement à l'export	7.75	11.50

CONCLUSION :

Si les crédits bancaires constituent aujourd'hui les principaux recours des entreprises marocaines soucieuses de financer leur activité, les marchés de capitaux offrent aujourd'hui des opportunités intéressantes encore insuffisamment connues et peu exploitées et qui ont généralement des couts sensiblement inférieurs à ceux des établissements bancaires.

